

Compte rendu de la séance du 25 juin 2021

Séance ouverte à 20h00 et close à 21h00.

Ordre du jour:

En raison de la crise sanitaire que nous traversons, le conseil municipal se tiendra à **HUIS CLOS** dans le respect des gestes barrières. Du gel hydroalcoolique est mis à votre disposition dans la salle et **le port du masque est obligatoire.**

- 14 juillet
- Presbytère
- Questions diverses

Présents : Madame VAILLANT Genevieve, Madame JACQUEMELLE Chantal, Monsieur BAISEZ Didier, Madame DUVAUCHEL Aline, Madame GARET Florence, Monsieur HERBRECHT Hubert, Monsieur PRUVOST René, Monsieur HUE Jérémy, Monsieur DEFER Gaëtan, Monsieur FRENOY Jean-Paul

Représentés : Monsieur FORTIEZ Jonathan

Délibérations du conseil:

Cession parcelles A316, 317 et 315 en partie (2021_032)

La séance ouverte, Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal les différentes visites faites pour le presbytère et les offres de prix reçues.

Les parcelles concernées par la vente sont A 316, A 317 et une partie de la A 315. La commune prend à sa charge le bornage de la division de la parcelle A 315.

La commune a reçu 3 offres écrites à 90 000 €, avec différents projets.

Après études des différentes propositions et délibération, le Conseil Municipal valide à une voix contre et 10 voix pour, la vente de l'ancien presbytère situé sur les parcelles A 316, A317 et une partie de la A315 au prix de 90 000 € net vendeur. La commune prend en charges les frais de bornage pour la division de la parcelle A315.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à la vente de ce bien.

Fonds de concours communauté de communes (2021_033)

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal l'accord de fonds de concours reçu de la communauté de communes des Campagnes de l'Artois pour la pose de l'éclairage public à l'abri de bus de la rue d'Arras.

Le montant des travaux s'élève à 692.21 € HT. Le fonds de concours de la communauté de communes des Campagnes de l'Artois participe à hauteur de 50% soit 346 euros.

Monsieur le Maire propose d'accepter cette subvention.

Après délibération, le Conseil Municipal valide à l'unanimité la participation du fonds de concours de la communauté de communes des Campagnes de l'Artois à hauteur de 346 €, et autorise Monsieur le Maire à signer les documents nécessaires à l'obtention de cette subvention.

Sujets ne nécessitant pas de délibération :

14 juillet 2021 :

Suite au dernier Conseil Municipal, où la décision a été prise d'organiser le 14 juillet, Monsieur le Maire propose d'envoyer une invitation avec coupon réponse à la population afin de pouvoir savoir qui sera présent. Les lots seront commandés en fonction des inscriptions.

Il demande quels seront les conseillers présents : Gaëtan, René sont sûrs d'être présents et Chantal, Aline et Jérémy seront peut être là, en fonction de leurs obligations respectives. Une demande de bénévoles sera ajoutée au coupon d'inscription pour tenir les stands.

Monsieur le Maire propose de maintenir le tir à la carabine(stand tenu par Mr Cappe), le chamboule tout, les fléchettes, la pêche aux canards, le flipper en bois et une course en sac.

Un gouter sera proposé aux enfants (boissons et friandises) et aux adultes (gateaux sucrés et alcool léger).

La secrétaire de mairie est chargée d'imprimer les coupons réponse au plus vite pour un retour avant le 04/07/2021.

Charte des élus :

Monsieur le Maire demande si chacun a reçu et a pris le temps de relire la charte des élus envoyées par mail.

Cette charte a été envoyée pour répondre à la demande de Mr Herbrecht suite aux propos tenus lors du conseil précédent.

Monsieur le Maire propose ensuite un tour de table pour que chacun puisse faire un bilan de cette première année de mandat.

Il ressort de ce tour de table, qu'il faudrait réduire les tensions qui restent pesantes lors des réunions de conseil, être plus solidaire et volontaire pour réaliser les différents travaux effectués pour réduire les couts pour la commune.

C'est un ensemble qui harmonise la gestion communale.

Mr Hue présente émet certains regrets sur les propos tenus lors de la réunion de conseil précédente.

Signatures :

PRUVOST René

DUVAUCHEL Aline

FRENOY J-Paul

FORTIEZ Jonathan

VAILLANT Geneviève

JACQUEMELLE Chantal

GARET Florence

BAISEZ Didier

HERBRECHT Hubert

HUE Jérémy

DEFER Gaëtan